

ARRÊTÉ N°04-LA/2021

Objet : Arrêté portant mise à jour de la liste d'aptitude des concours Externe, Interne, et de Troisième Voie dans la spécialité « Environnement, Hygiène » au titre de la session 2018 pour l'accès au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} Classe, organisés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales, conjointement avec les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude, de l'Ariège, du Gard, de l'Hérault, du Lot, du Tarn et du Tarn et Garonne.

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

VU le décret n° 2006-1691 du 22.12.2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;

VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale ;

VU le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B ;

VU l'arrêté du Président du 5 juillet 2018 établissant la liste d'aptitude au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe ;

VU les demandes de réinscription parvenues au Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales ;

VU les demandes de suspension du décompte de la validité de l'inscription sur liste d'aptitude et les justificatifs fournis par les intéressés ;

VU les radiations de la liste d'aptitude au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1

La liste d'aptitude des concours Externe, Interne, et de Troisième Voie pour l'accès au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} Classe dans la spécialité « Environnement, Hygiène » au titre de la session 2018 est mise à jour par ordre alphabétique comme suit :

EXTERNE : 13 LAURÉATS

Catégorie Concours Examen	N° de dossier	Titre	Nom	Prénom	Adresse 1	Adresse 2	CP	VILLE
EXTERNE	25699	Madame	BENHAROUS	Emilie	3 rue emile zola		34000	MONTPELLIER
EXTERNE	25968	Monsieur	BLANCHARD	Paul	296 Rue Louis Martin Berthoud		34080	MONTPELLIER
EXTERNE	25779	Monsieur	BOREL	David	route espagne 3 lotissement les espones		31440	ST BEAT
EXTERNE	25962	Monsieur	CLAZER	Jeremy	167 Rue BARRY		46000	CAHORS
EXTERNE	25778	Monsieur	FERNANDEZ	Christophe	38 rue de la retirada		66200	ELNE
EXTERNE	25955	Monsieur	LAMAUX	Jimmy	11 bis rue Bougainville		87000	LIMOGES
EXTERNE	25963	Monsieur	LATHUILLÈRE	Stéphane	37 rue Magressolles		31780	CASTELGINEST
EXTERNE	25950	Monsieur	MAIGNIEZ	Manuel	2 Route de la plaine de bretou	Residence Les Mimosas B04	24500	EYMET
EXTERNE	25817	Mademoiselle	MALARTRE	Adeline	332 Rue des Jasses		30730	FONS OUTRE GARDON
EXTERNE	25948	Madame	MARCHAL	Sonia	NE SOUHAITE PAS COMMUNIQUER SON ADRESSE			
EXTERNE	25814	Monsieur	MCHAUD	Frédéric	C/Z M. Campagne	3 rue Vieille Commune	34800	CLERMONT L'HERAULT
EXTERNE	26073	Mademoiselle	MUNIER	Melanie	27 RUE DU PLAN DE L OLIVIER		34000	MONTPELLIER
EXTERNE	26033	Monsieur	TEMPIER	Olivier	1 rue du champ de Bessou		34730	ST VINCENT DE BARBEYRARGUES

INTERNE : 21 LAURÉATS

INTERNE	25984	Monsieur	BENALI	Youssef	56, Rue de l'oranger		34500	BEZIERS
INTERNE	26081	Monsieur	BENSAKINA	Rachid	NE SOUHAITE PAS COMMUNIQUER SON ADRESSE			
INTERNE	25975	Monsieur	BEZINE	Mohammed	NE SOUHAITE PAS COMMUNIQUER SON ADRESSE			
INTERNE	26028	Monsieur	BLANC	Olivier	216 Chemin de la Coccinelle		34200	SÈTE
INTERNE	26078	Monsieur	BOUDES	Benoit	13 rue Président FALLIERES		11000	CARCASSONNE
INTERNE	25744	Monsieur	BRUNEL	Gabriel	NE SOUHAITE PAS COMMUNIQUER SON ADRESSE			
INTERNE	26019	Monsieur	CAIZERGUES	Yoan	365 rue de Casseyrols		34080	MONTPELLIER
INTERNE	26076	Monsieur	ELIAS	Danny	6 carrer de la sardane		66740	VILLELONGUE DELS MONTS
INTERNE	25753	Madame	FLORES	Camille	NE SOUHAITE PAS COMMUNIQUER SON ADRESSE			
INTERNE	25830	Mademoiselle	FREOUR	Noemie	NE SOUHAITE PAS COMMUNIQUER SON ADRESSE			
INTERNE	26003	Mademoiselle	GUY	Adeline	impasse du tirondel		34190	GANGES
INTERNE	26024	Monsieur	HERRY	Frantz	LIEU-DIT MARAVAL		81640	MONESTIES
INTERNE	26075	Monsieur	KRUG	Romain	la boule d'or		87260	ST BONNET BRIANCE
INTERNE	26090	Monsieur	LAFFITTE	Damien	1 rue Frederic Mistral		09100	PAMIERS
INTERNE	26011	Monsieur	MARTI	Fabrice	Résidence les Domantales Villa 22	72 avenue des Côteaux	66140	CANET-EN- ROUSSILLON
INTERNE	25765	Monsieur	MICHEL	Laurent	12 avenue Camille Caudel		66400	CERET
INTERNE	26013	Monsieur	OBAM	Julien	5 plan de la boussole		34570	MURVIEL LES MONTPELLIER
INTERNE	25978	Madame	REMY_ALLANIC	Laurence	343, avenue du mondial de rugby 2007	Résidence Le STOA C45	34070	MONTPELLIER
INTERNE	25739	Monsieur	SADIKI	Mounir	1085 rue Paul Rimbaud	Résidence les Jacquins	34080	Montpellier
INTERNE	25821	Monsieur	SOLER	Jonathan	10 RUE GEORGES CLEMENCEAU		66440	TORREILLES
INTERNE	26010	Monsieur	TIR	Sofiane	30 IMPASSE DAVIN		13015	MARSEILLE

3EME CONCOURS : 03 LAURÉATS

TROISIEME CONCOURS	25728	Monsieur	DEYRIS	Thomas	63 QUARTIER LA SERRE		64400	MOUMOUR
TROISIEME CONCOURS	25764	Monsieur	DURENGUES	Damien	4 allée de la plaine		31140	SAINTE LOUP CAMMAS
TROISIEME CONCOURS	25729	Monsieur	SANCHEZ	Damien	NE SOUHAITE PAS COMMUNIQUER SON ADRESSE			

ARTICLE 2

L'inscription sur la liste d'aptitude ne vaut pas recrutement.

La date d'effet de la liste d'aptitude est fixée au 1^{er} mars 2021.

La validité du bénéfice du concours est effective pendant une durée totale de 4 (quatre) années à partir de la date d'établissement de la liste d'aptitude, sous réserve que le candidat qui ne serait pas recruté fasse connaître son intention d'être maintenu sur la liste d'aptitude au terme des 2 (deux) premières années suivant son inscription initiale et au terme de la 3^{ème} année. A défaut, la radiation d'inscription sur la liste d'aptitude serait effective.

Après deux refus d'offre transmise par une collectivité ou un établissement au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales, le candidat est radié de la liste d'aptitude.

Les collectivités souhaitant recruter un lauréat devront, préalablement à son embauche, demander une attestation d'inscription sur cette liste d'aptitude. Seule cette attestation assurera au recruteur que le lauréat est valablement inscrit sur la liste d'aptitude au moment de sa nomination.

ARTICLE 3

Le Directeur du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise au représentant de l'Etat et aux Centres de Gestion partenaires, affichée dans les locaux du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées Orientales et publiée par voie électronique sur le site Internet du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées Orientales.

Fait à Perpignan, le 09 MARS 2021

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de MONTPELLIER, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Transmis au Représentant de l'Etat,
Le.....

Le Président,



Robert GARRABÉ

Accusé de réception en préfecture
066-286600267-20210309-4LA2021-AR
Date de réception préfecture : 11/03/2021